

Tamarin des Hauts

Chêne de Bourbon, tamarin

Nom scientifique : *Acacia heterophylla*

Famille : Fabaceae

Synonymes : *Acacia brevipes*, *Mimosa heterophylla*

Statut : endémique Réunion

Intérêt : ornemental (floraison abondante), faculté de régénération, reboisement, plante mellifère



DESCRIPTION

Photos : CBNM (E. Bidault / S. Françoise / C. Fontaine)

Type biologique : arbre ou arbrisseau.

Taille : jusqu'à 25 m (2 m au dessus de 2000 m dans la végétation éricoïde)

Port/forme : étalé à nombreuses ramifications tortueuses et horizontales, assez lâche, ombrage peu dense.

Tronc/tige : jusqu'à 1,5 à 2 m de diamètre, tortueux, assez court, ramifié et souvent couché (vieux individus).

Racines : très superficielles ce qui explique sa faible résistance aux cyclones.

Feuilles : longues en forme de lame, bleutées. Marquées par une hétérophyllie avec des feuilles composées sur les jeunes plants et rejets phyllodes.

Fleurs : très petites, jaune pâle à blanc crémeux, regroupées en glomérules terminaux ou à l'aisselle des feuilles.

J F M A M **J Jt A S O N D**

Fruits : gousses plates de couleur verte, brunissant à maturité, fructification abondante.

J F **M A M** J Jt A S O N D

Confusion possible : avec *Acacia koa*, espèce originaire de Hawaï'i.

ÉCOLOGIE

Habitat :

Optimum dans la forêt humide de montagne sous le vent entre 1300 et 2000 m, et au vent entre 900 et 1700 m. Pousse aussi dans la végétation éricoïde jusqu'à 2400 m (Avoune à tamarin des Hauts).

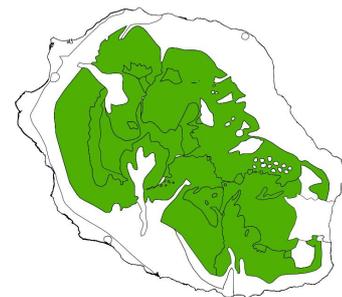
Reproduction :

végétative (rejets de souche et nombreuses réitérations après traumatisme (vents cycloniques), sexuée hermaphrodite.

Liens faune/flore :

nidification de l'oiseau *Zosterops borbonica* ; souvent parasité par *Viscum triflorum* ; mellifère ; support pour de nombreuses plantes épiphytes et lichens ; plante-hôte du papillon *Eilema squalida*.

Zones favorables :



La choisir en fonction de son environnement

Tamarin des Hauts

Chêne de Bourbon, tamarin

EXIGENCES

Sol : andosols perhydratés à mascareignite à forte capacité de rétention en eau ; litière épaisse constituée de matière organique à peine décomposée.

Lumière : ne peut se régénérer sous une canopée dense mais dans de petites trouées ou dans des milieux ouverts après incendies. Espèce de lumière.

Eau : apprécie les milieux humides.

Autres : sensible aux cyclones. Espèce post-pionnière. Comme bon nombre de légumineuses, elle est capable de fixer l'azote de l'air qu'elle stocke au niveau de ses racines.

CULTURE

Croissance : rapide, de 1m/an pendant les 5 premières années dans de bonnes conditions ; espèce longévive.

Plantation : en groupement principalement, sur des terrains de faible pente.

Entretien : l'entretien régulier facilitera la croissance et la survie des jeunes plants ; supporte l'élagage.

Multiplication : semis en godet, germination en 1 mois après scarification des graines (forte dormance).

USAGES

Pharmacopée : -

Alimentation : -

Bois : espèce sylvicole dont le bois tendre n'est plus utilisé maintenant qu'en ébénisterie pour la fabrication de mobiliers créoles et de bardeaux. Bois de cœur jaune rosé à brun orangé.

Divers : -